



UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen

l'Europe
s'engage
en
Champagne-Ardenne



CFPPA DE RETHEL
EPLEFPA

TITRE PROFESSIONNEL

> ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES



SERVICES
À LA PERSONNE



MODULES PROFESSIONNELS

Certificat de Compétences Professionnelles 1

Entretien du logement et le linge d'un particulier :

- > Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier,
- > Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier,
- > Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés,
- > Entretien du linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

Certificat de Compétences Professionnelles 2

Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien :

- > Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage,
- > Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement,
- > Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne,
- > Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer,
- > Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

Certificat de Compétences Professionnelles 3

Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile :

- > Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants,
- > Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants,
- > Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités,
- > Mettre en oeuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

MODULES TRANVERSAUX

- > Organisation et méthode de travail,
- > Techniques de l'information et de la communication,
- > Techniques de recherche de stage et d'emploi.

UN DIPLÔME PROFESSIONNEL

- > Objectif : Obtention du Titre du Ministère du travail de niveau V,
- > Une formation complète qui permet de parfaire un parcours professionnel,
- > Un contenu théorique et pratique qui répond aux exigences des métiers d'aide à la personne.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- > Être à l'écoute et savoir adapter son intervention à la situation de chaque personne et à ses attentes,
- > Être discret et respecter son intimité,
- > Avoir des connaissances élémentaires en matière de santé et d'hygiène, savoir élaborer des repas équilibrés et adaptés...

CONDITIONS D'ENTRÉE

Demandeurs d'emploi ayant validé un projet professionnel dans le service à la personne.
Niveau d'entrée dans la formation : niveau V bis.

DURÉE

Le parcours de formation est de 840 heures dont 525 heures en centre et 315 heures en entreprise.

Cette formation bénéficie d'un financement du Conseil Régional Grand Est et est cofinancée par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen



SERVICES
À LA PERSONNE